


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

## POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 28 du 13 Octobre 2004 - 1 page

## COLZA : Stade B4 à B10

### Tenthrèdes

Les dégâts de larves se poursuivent.

### Grosses altises

Avec 106 captures, le vol peut être qualifié de faible, et rejoint la série d'années 1997-2000.
Néanmoins, le vol n'est pas forcément terminé et les captures peuvent se produire jusqu'à fin octobre (200 captures en 2003 entre le 13 et le 21 octobre).

*Le traitement mixte grosses altises - larves de tenthrèdes est maintenu, sauf si vous n'avez aucune capture d'altises en cuvette et aucun dégât de tenthrèdes dans vos parcelles.*

*Ce traitement devra être réalisé avant le 20 octobre.*

### Pucerons

Les captures de *Myzus persicae* (pucerons verts) sont anecdotiques à la tour à succion, et les *Brevicoryne brassicae* (pucerons cendrés) brillent par leur absence. En parcelles, ils sont très peu présents et les seuils de 20 % de pieds porteurs ne sont pas atteints.

*Intervention inutile, mais maintenir la surveillance jusqu'à fin octobre.*

### Phoma

La **maturation** du champignon a **fortement progressé** à Biard ; aucune projection de spores n'a été observée en début de semaine sur ce site mais des projections devraient avoir lieu ces prochains jours en raison de la succession des épisodes pluvieux. Par contre, **des captures importantes** ont eu lieu le 11 sur le piège passif d'Usseau (79).

*Dans les parcelles (peu nombreuses) définies à partir de la grille de risque parcellaire, prévoir une intervention la semaine prochaine (voir bulletins du 22/09 et du 06/10).*

## CEREALES

Les surfaces semées avant l'arrivée des pluies le 8 sont très faibles.

### Pucerons

Le vol à la tour est d'intensité moyenne depuis fin septembre.

*La surveillance des pucerons en parcelles (sans traitement de semences spécifique) devra être effectuée avec vigilance ; en effet, la présence de pucerons sur épis de blé puis sur maïs intervenant comme plante-relais avant le passage sur repousses (et sur les premières parcelles levées), accroît le risque potentiel de colonisation précoce.*

## MAÏS

### Pyrale - Sésamie

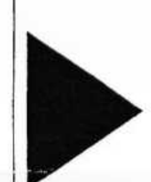
Le **broyage des cannes** de maïs et le **déchaumage des collets dès la récolte** sont **indispensables** pour **limiter le stock larvaire** dans les secteurs concernés ; ce broyage et ce déchaumage permettent également de limiter la pression parasitaire due à certains champignons (fusarioses, helminthosporioses...).

### Diabrotica virgifera

En 2004, des captures de cette chrysomèle ont eu lieu **uniquement** en Ile de France.

* **Foyer de Pierrelaye-Archères (Val d'Oise)** : Des captures ont été observées fin juillet et en août dans ce foyer situé à moins de 40 kms (zone tampon) du foyer de Roissy découvert en 2002. Les mesures d'éradication ont été mises en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur (2 traitements adulticides dans les zones des 5 et 10 kms autour du foyer...).
* **Foyer d'Orly** : 2 captures ont eu lieu début septembre dans deux communes de l'Essonne, situées à moins de 10 kms du foyer d'Orly découvert en 2002.





**COLZA**

**Phoma :** Augmentation du risque, intervention à prévoir dans certaines parcelles (grille de risque)

**MAÏS**

**Pyrale-Sésamie:** Lutte préventive indispensable

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470



